

Une eau de qualité irréprochable !

Eau de Fribourg SA vous fournit une eau de qualité irréprochable.

L'eau potable, une des denrées alimentaires les plus contrôlées !

L'eau que nous consommons au quotidien est soumise à de nombreux contrôles et doit respecter un grand nombre de critères strictement imposés.

Le niveau de qualité doit être **publié** annuellement et à disposition de tous les consommateurs.

Lors d'une soirée d'information à Grangeneuve le 15 janvier 2020, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a informé les communes et les distributeurs d'eau de la dernière analyse des risques de la Confédération concernant le chlorothalonil dans l'eau potable. La solution à ce problème est difficile et nécessite une coopération interrégionale et une évaluation minutieuse.

Au cours de l'été 2019, les différents produits de décomposition de la substance active chlorothalonil utilisée dans les produits phytosanitaires ont été classés par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) comme "pertinents". L'utilisation de produits phytosanitaires contenant la substance active chlorothalonil est interdite depuis le début de cette année. C'est la mesure la plus importante pour réduire la contamination de l'eau potable par les produits de décomposition du chlorothalonil. Sur la base de l'évaluation des risques de la substance active, qui a été renforcée par le gouvernement fédéral le 12 décembre 2019, tous les produits de dégradation du chlorothalonil dans l'eau potable ont récemment été classés comme "pertinents". En conséquence, des substances étrangères jusqu'à présent largement ignorées dans l'eau potable, à savoir 18 métabolites (produits de décomposition) de chlorothalonil, deviennent du jour au lendemain des composants critiques à prendre au sérieux, avec des valeurs maximales contraignantes à ne pas dépasser.

À l'heure actuelle, il n'existe en Suisse que quelques laboratoires capables d'analyser les métabolites en question. Ils ne disposent pas encore de méthodes de mesure accréditées.

Le Canton va lancer prochainement une vaste campagne d'analyses sur l'ensemble de son territoire. Selon les informations transmises, la campagne devrait durer jusqu'à la fin mai 2020 environ. Le distributeur d'eau fournira des informations dès que des résultats précis et consolidés seront disponibles.

Dans sa lettre aux chimistes cantonaux du 30 janvier 2020, l'OSAV a déclaré :

"Il n'y a pas de risque immédiat pour la santé dû aux métabolites du chlorothalonil - les consommateurs peuvent continuer à boire de l'eau potable".